

DOSSIER
LA RÉSIDENCE
AUTONOMIE p.10

Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

DOSSIER

LA RÉSIDENCE AUTONOMIE
EN BONNE VOIE

p. 10

VIE DE LA COMMUNE

CARTE DES ALÉAS NATURELS

p.19

CHEZ NOS VOISINS

CHAMROUSSE N'ATTEND
PLUS QUE VOUS !

p.24



La Mairie

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Tél. 04 76 89 18 05 - Fax 04 76 89 10 85

mairie@vaulnaveys-le-haut.fr / www.vaulnaveys-le-haut.fr / Vaulnaveys-le-Haut officiel (facebook)





Nous avons à cœur de rester en contact avec nos administrés avec l'objectif de leur apporter des services publics à la hauteur de leurs attentes.

Ce début d'année est l'occasion pour moi de vous présenter tous mes vœux de bonheur, de réussite mais surtout de ce qui est le plus précieux la santé. L'année 2019 débute, comme l'année qui vient de s'achever, dans un contexte national tendu et les mouvements de protestation démontrent une défiance du citoyen vis-à-vis des institutions politiques et de leurs représentants. Dans le cadre du grand débat national en cours et qui se déroulera jusqu'au 15 mars prochain, nous avons ouvert un cahier de doléances en mairie afin que chacun puisse s'exprimer et faire remonter ses attentes, ces dernières seront transmises à l'État.

Le contexte national ne doit pas nous faire oublier que la relation entre le citoyen et sa commune doit être privilégiée : les élus locaux demeurent « l'échelon de proximité » », à l'écoute des habitants. Nous avons à cœur de rester en contact avec nos administrés avec l'objectif de leur apporter des services publics à la hauteur de leurs attentes. Ce mandat a permis des investissements qui profitent au plus grand nombre : aux plus jeunes avec la restructuration du groupe scolaire, des services périscolaires et du centre de loisirs. Nous avons créé un nouveau service pour la petite enfance avec la crèche « Pré en bulle ». Après la consolidation des commerces dans le centre-bourg, une aire de jeux, des logements et le pôle santé viendront compléter le secteur. Un autre service, pour les seniors, verra aussi le jour sur notre commune, c'est la résidence autonomie. La modernisation de notre village va continuer avec notamment : le déploiement de la fibre optique, une réflexion permanente sur les mobilités et sur le développement durable, la maîtrise de nos consommations énergétiques, la valorisation de nos déchets et la recherche de nouvelles ressources énergétiques.

Vous avez pu constater que toutes nos politiques - de la petite enfance à jeunesse, de la revitalisation du commerce local au logement, à la mobilité, ou encore aux services - s'imbriquent les unes avec les autres afin de former un ensemble cohérent visant à la transformation et la dynamisation de notre village, dans le but d'aller vers toujours plus de mieux vivre ensemble.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite, une fois encore, une excellente année 2019.

Jean-Yves Porta

Maire de Vaulnaveys-le-Haut

Diaporama

Pages 3 > 9

Dossier Résidence Autonomie

Pages 10 > 13

Vie de la commune

Pages 14 > 23

Vie des associations

Pages 24 > 26

Chez nos voisins

Page 27

Tribunes

Pages 28 > 29

Infos, carnet et rdv citoyen

Page 30

Infos pratiques

Page 31

Agenda

Page 32



Vendredi 2 novembre

Halloween avec les ICA

Pour la 3^e année, l'association les ICA (Indépendants, Commerçants, Artisans) des Vaulnaveys a organisé sa désormais traditionnelle animation autour d'Halloween.

Les commerçants du marché du vendredi ont pu voir arriver durant tout l'après-midi des enfants déguisés, maquillés qui ne venaient que pour une seule chose : participer à la chasse au trésor d'Halloween ! Cette année, le défi était de taille puisqu'il a fallu retrouver et délivrer le Père Noël enlevé par les monstres d'Halloween sous peine de ne pas avoir de Noël cette année. Les enfants et leurs parents, venus très nombreux (plus de 300 personnes) pour cet après-midi festif, ont résolu, dans la bonne humeur, les ingénieuses énigmes qui leur ont permis de parcourir une partie du village à la recherche du but final.

Une récompense très appréciée a été remise à chaque enfant et un petit goûter leur a été offert pendant que les parents qui le souhaitaient ont pu se réchauffer avec le « pom'chaud » préparé par les membres de l'association.

Tout le monde a pu repartir tranquilisé puisque le Père Noël, enfermé dans une cave lugubre du centre bourg, avait pu être sauvé. L'association donne rendez-vous à tout ce petit monde pour l'édition 2019.



Samedi 10 novembre

Promenade accessible à Prémol

La commune a participé pour la première fois au mois de l'accessibilité en novembre.

Elle a souhaité valoriser un espace naturel totalement accessible pour des personnes à mobilité réduite et en fauteuil : le site de Prémol.



Dimanche 11 novembre Commémoration du centenaire de la Grande guerre

Ce 11 novembre 2018 marquait les 100 ans de la fin de la Première guerre mondiale. A Vaulnaveys-le-Haut, c'est au travers d'une cérémonie très émouvante que fut rendu hommage aux combattants morts pour la France et plus particulièrement aux 47 soldats Vaulnaviards dont les noms ont été égrainés par les enfants de la commune.



Jeudi 15 novembre Maisons fleuries

Les membres de la commission « environnement » avaient convié ce jeudi 15 novembre, les participants au concours des « maisons fleuries » pour un moment sympathique à la salle Platel.

Ils étaient 23 cette année à avoir fait de belles photos de leurs jardins, photos qui ont été exposées ce jour-là pour être admirées par tous. C'est avec plaisir que nous avons accueilli cette année trois nouveaux participants. Les jardiniers ont pu échanger sur leurs pratiques et partager un buffet convivial sous le signe du Beaujolais nouveau. Pour les récompenser, chacun a reçu un bon d'achat à valoir à la jardinerie Coquet à Eybens.



Vendredi 16 novembre Conseil Municipal des Enfants en public

Le 16 novembre s'est tenu le premier Conseil Municipal des Enfants de l'année 2018/2019.

Ce sont onze jeunes élus qui ont rejoint le CME pour cette nouvelle année, parrainés par Pierre Micheletti, médecin et universitaire, spécialiste des questions humanitaires et vice-président d'Action contre la faim. Trois commissions thématiques ont été créées : Sports et loisirs, solidarité et sécurité et les enfants ont déjà des projets plein la tête !

Mardi 20 novembre Projection dans le cadre du « Mois de l'accessibilité »

La commune a également organisé, dans le cadre du mois de l'accessibilité, la projection d'un documentaire sur le handicap en présence du documentariste, Michel Szempruch. Le public a choisi le documentaire «L'école pour tous» parmi les 8 déjà réalisés dans le cadre du projet «Approche sensible, théorique et pratique du handicap».



Vendredi 23 novembre Collecte solidaire du Conseil Municipal des Jeunes

C'est désormais un rendez-vous traditionnel à Vaulnaveys-le-Haut. Fin novembre a lieu le lancement de la campagne d'hiver des Restos du Cœur, et à cette occasion les jeunes élus organisent une collecte sur le marché le vendredi. Malgré la pluie incessante, les contributeurs ont été nombreux et la collecte conséquente ! Merci à tous.

25 novembre et 11 décembre Repas des anciens et remise des colis

C'est une tradition, le dernier dimanche de novembre est consacré au repas des anciens. Ils étaient 115, entourés de Jean-Yves Porta et des membres du CCAS, pour ce repas animé par le duo « Accords et âmes » avec la charmante Yaël Mendel et le guitariste de talent Éric Francavilla.

Le maire a souligné son attachement à la commune, aux habitants et en particulier aux seniors : il y a actuellement 512 personnes de plus de 70 ans qui représentent 14 % des habitants de la commune.

Les doyens de la journée Jeanine Ferrara, née en 1926 et Maurice Pras, né en 1921 ont reçu quelques fleurs pour les honorer avant de partager le repas aux saveurs de Noël.

L'après-midi s'est poursuivi en musique : chacun a pu écouter les artistes ou danser sur des musiques entraînantes avant de se quitter pour se donner rendez-vous en 2019. Certains seniors avaient plutôt fait le choix de recevoir un colis de fin d'année et une trentaine de personnes l'ont reçu lors d'un goûter organisé en mairie. Moment de rencontre qui a permis aux anciens de questionner les élus sur de multiples sujets tout en partageant un verre de jus de fruit et une part de bûche.



Mercredi 12 décembre Réunion de quartier à Belmont

Afin de présenter l'aménagement de la traversée de Belmont, une réunion publique a été organisée le 12 décembre à l'ancienne école de Belmont.

L'aménagement concerne le carrefour entre les routes du Vernon, de la Gorge et la route départementale. Afin de ralentir les véhicules et de sécuriser les piétons, deux ralentisseurs vont notamment être installés ainsi qu'un passage piéton plus sécurisé. Les travaux auront lieu au printemps 2019 et dureront environ un mois.

Vendredi 14 décembre

Marché de Noël

La municipalité et le Comité des Fêtes n'avaient pas ménagé leurs efforts cette année encore pour offrir un marché de Noël coloré, varié et animé ! Plus de 80 exposants étaient présents sur le Champ de Foire et dans la salle polyvalente. L'arrivée du Père Noël, très attendu, a marqué l'apogée de la manifestation avant l'apéritif offert par la collectivité.



Téléthon

Cette année encore, le stand du téléthon a pris place au sein du marché de Noël avec sa soupe géante et son «green chaud». Cette édition 2018 a permis une collecte en faveur de l'AFM de près de 2 000€. Merci à tous pour votre générosité et rendez-vous l'année prochaine !



Vendredi 14 décembre...

Heure du conte

Comme à son habitude, la bibliothèque a contribué à cette journée festive avec 2 séances de l'heure du conte. Toujours aussi apprécié des plus jeunes, le rendez-vous a encore affiché complet. Plusieurs histoires ont été contées et notamment celle du « Loup qui criait au garçon ! ». Une revisite hilarante de ce classique de la littérature enfantine (adaptée de la fable d'Ésope « Le garçon qui criait au loup ») qui a permis au jeune public de participer et de crier tantôt « au loup », tantôt « au garçon » !



Mardi 18 décembre Noël de l'école Jules Bruant

Comme chaque année, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants de l'école maternelle : il était porteur de friandises et de cadeaux pour les petits. A cette occasion, un goûter était organisé avec les gâteaux confectionnés par les parents.

A l'école élémentaire, les 237 enfants ont assisté et participé à des numéros de clown et de magie animés par « Fred le magicien ». Ce spectacle burlesque a enthousiasmé le public.

C'est autour de la bûche et des papillotes, offertes par la municipalité, que s'est terminé cet après-midi festif.



Mardi 15 janvier Vœux du Maire

Il y avait foule ce mardi 15 janvier dans la salle polyvalente pour la présentation des vœux du Maire aux Vaulnaviards. Il a même fallu rajouter des chaises !

Conformément à la tradition des vœux, le maire Jean-Yves Porta a commencé par faire une rétrospective de l'année écoulée : les un an de la restructuration du groupe scolaire, le retour à la semaine de 4 jours, les travaux menés par les Conseils municipaux des Enfants et des Jeunes (CME et CMJ), le centre de loisirs et son affluence record, l'énergique vie associative de la commune, le développement du logement social, le golf d'Uriage, l'accessibilité, etc.

L'édile a ensuite ouvert le discours sur les perspectives 2019 en évoquant la future caserne des sapeurs-pompiers, le projet de résidence autonomie, le Plan de Déplacement Urbain et le Plan Local d'Urbanisme intercommunal, l'éclairage public, le réseau d'eau, l'arrivée de la fibre optique ou encore les enjeux liés à l'environnement et au développement durable. Et le maire de rappeler, « nous sommes plus que jamais guidés par la seule volonté de faire avancer Vaulnaveys-le-Haut et de lui donner toute sa place au sein de cet immense territoire : celui de la métropole avec ses 450 000 habitants ».

La prise de parole s'est conclue sur les vœux de l'élu aux habitants en rappelant ce message de bienveillance « la relation entre le citoyen et la commune doit toujours rester privilégiée et nous demeurons « l'échelon de proximité », à l'écoute de nos habitants ».

La cérémonie s'est poursuivie avec les allocutions des jeunes Vaulnaviards du CME et du CMJ qui ont présenté leurs vœux et leurs projets à leurs concitoyens. Pour finir, le vin d'honneur a rassemblé les habitants autour d'un verre pour un moment de détente partagé.





LA RÉSIDENCE AUTONOMIE EN BONNE VOIE

LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT COMPTE AUJOURD'HUI 600 PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS, SOIT 22% DE SA POPULATION. DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, L'ÉQUIPE MUNICIPALE SOUHAITE CRÉER UNE STRUCTURE DÉDIÉE AUX PERSONNES ÂGÉES POUR QU'ELLES PUISSENT RESTER SUR LA COMMUNE, POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET LES PROBLÈMES LIÉS AUX LOGEMENTS NON ADAPTÉS. CE PROJET D'ENVERGURE AVANCE ET DEVRAIT VOIR LE JOUR À L'HORIZON 2021.



UN PROJET À L'INITIATIVE DE LA COMMUNE ET DU DÉPARTEMENT

Plusieurs acteurs incontournables travaillent d'arrache-pied sur ce projet :



La commune,
tout d'abord, qui a
proposé le foncier,
acquis par l'ACPPA ;



Le Département de l'Isère
qui autorise l'opération
après réponse à un appel
à projet. Une subvention
importante est d'ailleurs
accordée par le Conseil
départemental qui a pour
compétence la cohésion
sociale et notamment les
personnes âgées ;



L'OPAC 38
qui porte le bâtiment et
qui bénéficie de finance-
ments aidés permettant
la maîtrise des loyers (les
résidents pourront bénéfi-
cier de l'APL) ;



L'ACPPA
groupe associatif privé à
but non lucratif, qui assure
la gestion de l'établisse-
ment.



LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT, UNE APPROCHE COMPLÉMENTAIRE

Le projet d'établissement de la résidence autonomie répond à plusieurs enjeux majeurs. La structure doit d'abord proposer des logements adaptés et sécurisés aux personnes âgées non dépendantes dans un secteur en forte demande. Il est également important que la future structure

soit ouverte sur l'extérieur (restauration possible pour des personnes âgées vivant dans le quartier, lien avec le club du 3^e âge, etc.). Il s'agit également d'offrir aux habitants une plateforme gérontologique, en complétant cette résidence par la présence à quelques kilomètres d'un EHPAD.

Enfin, ce projet doit maîtriser les prix de journée en jouant pleinement sur la mutualisation entre les activités et par le montage financier retenu.

Le projet d'établissement s'articule autour de trois points essentiels : le confort, la sécurité, enfin, la prévention et l'anticipation.



LE CONFORT DES RÉSIDENTS

Une attention particulière est portée au bien-être et au confort des habitants de la future résidence autonomie. Pour cela, le projet prévoit :

- Une taille de logements agréable avec balcons, répondant aux besoins d'une personne seule ou à un couple ;
- Un jardin aménagé ;
- Des salons et salles d'animation en libre accès ;
- Une conciergerie au rez-de-chaussée accessible du lundi au dimanche et 11h par jour.



LA SÉCURITÉ DE TOUS

Au confort s'ajoute également des garanties importantes en matière de sécurité, afin de tranquilliser les usagers et leur famille grâce notamment à :

- La présence d'un gardien 7j/7 24h/24 ;
- L'accessibilité de tous les logements aux personnes à mobilité réduite ;
- Le contrôle d'accès ;
- La domotique déployée dans le bâtiment (capteurs, appels malades, téléassistance, etc.).



LE RÔLE DE PRÉVENTION DE LA STRUCTURE

La résidence autonomie joue bien plus que le rôle d'habitat pour les futurs résidents. Elle se veut bien plus que cela puisqu'elle favorise :

- Le maintien du lien social ;
- L'ouverture sur l'extérieur ;
- L'accompagnement des aidants familiaux ;
- La prévention de la dépendance ;
- La prévention de la dénutrition ;
- L'accompagnement du résident et de sa famille vers un accueil en EHPAD si la dépendance devient trop lourde.

PLANNING PRÉVISIONNEL DU PROJET

NOVEMBRE 2017

Obtention de l'autorisation du département et lancement de l'appel à projet

JUILLET 2018

Désignation du lauréat

DÉCEMBRE 2018

Dépôt du permis de construire

DÉCEMBRE 2018 -

MAI 2019 :

5 mois d'instruction du permis

JANVIER 2019

Signature de la promesse pour le foncier

UNE RÉSIDENCE INTÉGRÉE DANS SON QUARTIER

Cette opération se veut respectueuse de l'échelle résidentielle avoisinante, afin de parfaitement s'intégrer dans son environnement proche.

Le projet propose

- une résidence autonomie de 50 logements ;
- un logement gardien et un logement d'urgence
- des locaux communs en rez-de-chaussée, mutualisés et ouverts sur la commune ;
- un restaurant ouvert aux résidents et aux visiteurs et un salon détente ouvert sur un jardin intérieur bénéficiant d'une vue qualitative sur le parc du golf d'Uriage ;
- des commerces qui seront accessibles par le mail piéton et les transports en commun ;
- 52 stationnements pour la résidence, ainsi que 20 places de parking à disposition des habitants du quartier ;
- des espaces extérieurs.

DES PRESTATIONS DE QUALITÉ

Un remarquable niveau de prestations est garanti dans la résidence. Celle-ci sera dotée d'un plancher chauffant/ rafraîchissant pour offrir un confort hiver/été optimal aux résidents. Les logements seront également aménagés de volets roulants à commande électrique, d'interrupteurs mobiles et l'ensemble de l'établissement disposera du wifi afin de permettre aux habitants de rester connectés, notamment avec leurs proches.

Les appartements T2 bénéficieront aussi de grands balcons accessibles PMR.

Trois niveaux de sécurisation individuelle sont également prévus dans les logements :

- L'appel malade sans fil ;
- La tablette tactile ludique et adaptée ;
- Les détecteurs de mouvement dans les appartements, en option.

QU'EST-CE QU'UNE RÉSIDENCE AUTONOMIE ?

La loi Adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015 donne aux résidences autonomie un rôle plus important dans la prévention de la perte d'autonomie que les foyers résidences qu'elle remplace.

C'est un établissement d'hébergement pour les personnes de plus de 60 ans, avec mission de prévention de la perte d'autonomie, qui comporte des logements autonomes associés à des services collectifs.

Elles accueillent les personnes seules ou les couples autonomes (GIR 5 et 6) ou présentant de faibles signes de dépendance (GIR 4). Mais elles peuvent aussi accueillir des personnes dépendantes en GIR 1 à 3 dans la limite de 15% et des GIR 1 et 2 dans la limite de 10%.

UNE RÉSIDENCE À TAILLE HUMAINE

70 places et 50 logements pour les personnes âgées

- **10 T1 bis** de plus de 30 m²
- **40 T2** de plus de 46 m²



JUIN 2019

Obtention du permis de construire

NOVEMBRE 2019

Démarrage des travaux

NOVEMBRE 2019 –

MARS 2021

Préparation et chantier

MARS 2021

Livraison du projet

AVRIL 2021




Ouverture de la résidence

*Acteurs éco locaux***UN ATELIER DE COUTURE S'EST INSTALLÉ**

Un accro à une veste ? Un ourlet à reprendre ? Une fermeture éclair cassée ? Corinne et ses doigts de fée ont une solution pour vous ! Il y a quelques semaines, Corinne Sendra a lancé son

atelier de couture. Installée au cœur du centre-bourg, elle vous accueille 5 jours sur 7 pour vos travaux de confection, retouches, broderie, cours de couture ou encore pour du repassage.

EN SAVOIR ++
+

-  | 06 81 73 33 66 Corinne Sendra
-  | 695 avenue d'Uriage
-  | Mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h
Mercredi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

*Vie Pratique***FERMETURE DES DÉCHÈTERIES PUBLIQUES AUX PROFESSIONNELS**

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les déchèteries publiques métropolitaines sont fermées aux professionnels (BTP, artisanat, industrie, commerce, paysagiste, ...). Elles sont ainsi réservées au grand public. Un gain de temps et de confort pour les usagers !

Conformément à la réglementation en vigueur et à la décision du conseil métropolitain de novembre 2017, les entreprises et les artisans ne peuvent plus utiliser les 21 déchèteries publiques de Grenoble-Alpes Métropole depuis le 1^{er} janvier 2019. Les professionnels doivent

dorénavant se diriger vers des déchèteries qui leur sont réservées. Celles-ci assurent une meilleure traçabilité des déchets et volumes collectés. En plus d'un accueil personnalisé et d'une facturation au réel (pesée), les professionnels bénéficient d'horaires adaptés et de tarifs avantageux si le tri de leurs déchets est réalisé en amont. Cinq déchèteries réservées aux professionnels sont à disposition sur le territoire métropolitain ou à proximité.

En parallèle, afin de permettre une phase de transition sur l'année 2019, la Métropole a revu à la

*Vie Scolaire***LA BELLE RENCONTRE DES CM2 AVEC L'ACTRICE MARIE DAL ZOTTO**

Le lundi 1^{er} octobre, nous avons eu la chance de rencontrer Marie Dal Zotto, une actrice trisomique qui a joué dans le film «Mention particulière». C'est l'histoire d'une fille trisomique qui veut passer son bac pour devenir ensuite journaliste.

Marie est arrivée vers 9h30 accompagnée de sa maman et d'une équipe de télévision qui faisait un reportage sur elle. Il y avait une journaliste, un cameraman et un perchman pour enregistrer le son. Nous avons dit bonjour, deux élèves ont fait un discours et les questions ont pu défiler. Puis Marie nous a montré des objets du tournage comme les textes qu'elle devait apprendre, le clap...

Après les questions, nous sommes allés manger un goûter que nous avions préparé. Deux élèves ont fait un discours de remerciements et Marie est repartie avec toute l'équipe.

Marie était vraiment très gentille et souriante, nous étions très impressionnés de rencontrer une vraie actrice. Et nous étions impatients de regarder le reportage diffusé à la télévision le lundi 3 décembre, journée internationale des personnes handicapées.

Les CM2 de l'école Jules Bruant
(enseignantes N. Pautier, C. Delignières, M. Gazeau)



hausse ses tarifs de traitement à compter du 1^{er} janvier 2019. Ces tarifs, appliqués uniquement aux professionnels déjà conventionnés avec la Métropole, tiennent compte

des coûts réels du service. En complément, la collectivité va déployer sur l'année 2019 un contrôle d'accès par badge à l'ensemble des déchèteries, réservées aux habitants.

EN SAVOIR ++
+

| www.lametro.fr/dechetspros

*Petite Enfance***LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS
LANCE SON GUICHET UNIQUE**

EN SAVOIR



ram@lesicce.fr

Depuis le début de l'année, le Relais Assistants Maternels a développé son service d'information et d'accompagnement aux familles en recherche d'un mode d'accueil, par la création d'un guichet unique.

Ce service a pour objectif de faciliter les démarches des parents, en regroupant dans un même lieu, les demandes pour un accueil en collectivité ou individuel (chez l'assistant maternel ou au domicile des parents). Il permet aussi de mieux accompagner les familles dans leur réflexion et de trouver la solution la mieux adaptée à leurs besoins.

COMMENT CELA SE PASSE ?**Je recherche un mode d'accueil pour mon enfant :**

- Je contacte le guichet unique pour obtenir des informations concernant les possibilités d'accueil sur ma commune.
- J'assiste à une réunion d'information concernant les différents modes d'accueil
- Je suis accompagné pour affiner mes besoins et m'orienter vers le mode d'accueil le plus adapté.

Je souhaite un accueil en Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (crèche) :

- Je dépose mon dossier d'inscription directement dans l'établissement d'accueil de mon secteur

Je souhaite un accueil chez un(e) assistant(e) maternel(le) :

- Je retire la liste des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, avec leurs disponibilités auprès du guichet unique
- Je peux déposer une offre d'emploi qui sera transmise par mail aux assistant(e)s maternel(le)s
- Dès l'assistant(e) maternel(le) trouvé(e), je pourrai être reçu par une animatrice du RAM pour être accompagné dans les démarches administratives

Toutes les familles en recherche d'un mode d'accueil, que ce soit pour une place en collectivité ou chez un(e) assistant(e) maternel(le), sont invitées à contacter ce service pour recevoir les informations nécessaires à leur recherche.

*Petite Enfance***LA GRANDE LESSIVE DE PRÉ EN BULLE !**

L'Établissement d'Accueil des Jeunes Enfants Pré en Bulle et le Relais Assistants Maternels du Sud Grenoblois se sont associés le 18 octobre dernier à l'occasion de la grande lessive. « La Grande Lessive » est une installation artistique éphémère faite par tous

au moyen de réalisations plastiques de format A4 (dessins, peintures, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune, avant d'être suspendues à des fils tendus dans des espaces publics ou privés à l'aide de pinces à linge. Ses objectifs sont la promotion de la pratique artistique, de l'éducation et de l'enseignement artistiques, le soutien à la création contemporaine et le développement du lien social.

Le thème de cette édition était « une installation, un fil, des fils, une trame. » Les enfants ont pu réaliser leur œuvre au sein de Pré en Bulle et certains de leurs parents ont pu les accompagner dans leur démarche avant de partir au travail. Les enfants ont pu étendre leurs feuilles sur le fil le long de la structure et sous le porche de l'école pour être admirées par les passants. Pré en Bulle et le RAM ont pour but de contribuer à la prochaine édition en mars 2019 avec la participation



de partenaires (école, centre de loisirs, etc.) et des habitants du village.

EN SAVOIR



www.lagrandelessive.net



Environnement

CHARTRE D'ENGAGEMENT DU PLAN
AIR ÉNERGIE CLIMAT : C'EST SIGNÉ !

C'est le mardi 18 décembre que la commune s'est officiellement engagée, en signant lors du forum annuel organisé par Grenoble Alpes Métropole, son engagement dans le plan air énergie climat.

Le plan air énergie climat, c'est quoi ?

C'est un programme d'actions regroupant les mesures à prendre afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Il fixe les objectifs du territoire. Chaque partenaire s'engage en signant une charte.

Il s'agit d'une démarche volontaire. L'objectif de la démarche partenariale est de mobiliser et fédérer les acteurs du territoire autour d'objectifs communs, et de rendre visible et cohérente leur action.

Et pour notre commune, ça change quoi ?

Vaulnaveys-le-Haut s'est engagée dans le parcours 2 « j'adhère et j'agis ». L'intérêt est, d'une part, de valoriser le travail déjà effectué, et d'autre part, de continuer les efforts en

termes de développement durable et de protection de l'environnement.

Des actions prioritaires ont été définies selon les 6 axes du plan. Ainsi en 2019, un diagnostic précis des consommations énergétiques des bâtiments communaux va être fait, la modernisation de l'éclairage public va se poursuivre, l'opération

« Adopte une poule ! » va être reconduite, etc. On peut également noter que l'école élémentaire participe au « Défi des écoles à énergie positive ».

La commune a, en parallèle, choisit d'adhérer à l'ALEC (l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat) afin de bénéficier d'un accompagnement sur ces questions environnementales.



www.lametro.fr/463-plan-air-energie-climat.htm
www.alec-grenoble.org

Environnement

« ADOPTE UNE POULE ! », SAISON 2

Parce que la réduction des déchets nous concerne tous, la commune de Vaulnaveys-le-Haut renouvelle son opération « Adopte une poule ! ». Le principe est simple : adopter un couple de poules pondeuses, leur donner les déchets organiques (reste de repas, épluchures etc...), et ramasser de bons œufs frais !

La commune propose cette année encore 20 couples de poules à adopter ! N'attendez plus pour vous inscrire ! Pour être candidat, rien de plus simple : il vous suffit de retourner en mairie le formulaire de pré-inscription avant le 1er mars. Les foyers sélectionnés seront informés mi-mars et recevront leurs poules fin avril.

Une réunion d'information sera organisée en mairie fin mars/début avril et permettra de valider définitivement votre participation à l'opération.

Les conditions cumulatives à remplir pour être candidat à l'adoption :

- Habiter la commune de Vaulnaveys-le-Haut ;
- Disposer d'au moins 20m² clos et installer un abri pour la nuit et pour la ponte ;
- S'engager à prendre soin des animaux confiés et à garder ses poules au moins 24 mois ;
- S'engager à quantifier les déchets donnés aux poules pendant 3 mois (à l'aide d'un seau et d'une fiche de suivi fournis en même temps que les poules).

**FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION**

Nom :
Prénom :
Adresse :
..... 38410 Vaulnaveys-le-Haut
N° de téléphone :
Adresse mail : @

- Je dispose d'un jardin : Oui Non
- Je dispose d'un abri pour les poules (où je m'engage à en installer un avant la remise des animaux fin avril) : Oui Non
- Mes poules disposeront d'au moins 20m² d'enclos (herbe ou terre) dont une partie à l'ombre : Oui Non
- J'ai déjà des poules ? Oui Non
- Je m'engage à quantifier les déchets donnés aux poules pendant 3 mois (un seau de 5 litres ainsi qu'une feuille de suivi vous seront fournis) ? Oui Non

Merci pour votre participation !

Vous serez informés mi-mars si votre candidature a été retenue !

A remettre en mairie avant le 28 février 2019

Mairie de Vaulnaveys-le-Haut
584 avenue d'Uriage 38410 Vaulnaveys-le-Haut
Tél. 04 76 89 18 05 – mairie@vaulnaveys-le-haut.fr
www.vaulnaveys-le-haut.fr



Portrait COP24

LES SERVICES PÉRISCOLAIRES OU LES GESTES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'ÉCOLE

Début décembre 2018 se déroulait en Pologne la 24^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). C'est dans ce contexte que le service périscolaire de l'école Jules Bruant a souhaité mener des réflexions et des actions de sensibilisation auprès des enfants sur les temps de garderie. Julien Thollon, responsable du pôle périscolaire, nous en dit un peu plus sur la démarche.

«L'actualité de la COP24 nous a permis de nous poser des questions. Les dirigeants de ce monde prennent des décisions à l'échelle mondiale en matière de changements climatiques, mais que pouvons-nous faire, à notre niveau, au niveau local ? La réflexion est partie de là. Chaque jour, nous avons travaillé sur une thématique proposée par les enfants. Pour chacune d'elle, entre 2 et 5 actions différentes ont été trouvées.

Nous avons fait des « ponts » entre ces thématiques et nous avons aussi travaillé en écho avec le projet pédagogique métropolitain « 1,2,3 tri » qui sera expérimenté en mars à l'école.

Au bout du compte, nous espérons pouvoir rédiger une charte qui permettra de développer des actions pérennes avec les enfants.»

THÉMATIQUES JOURNALIÈRES

- > Lundi : la déchèterie
- > Mardi : l'eau
- > Jeudi : l'électricité
- > Vendredi : le papier

LA THÉMATIQUE DE L'EAU

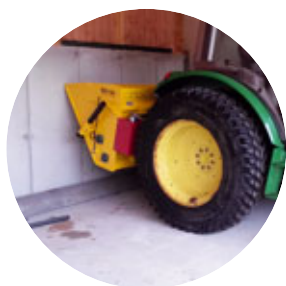
Au cours du repas, s'il faut remplir à nouveau le pichet d'eau, est-il nécessaire de le remplir entièrement ? L'eau de ce nouveau pichet sera-t-elle entièrement consommée par la tablée ou sera-t-elle jetée ? Ne faudrait-il pas s'assurer, auprès des convives, que l'eau sera bien bue avant de remplir la carafe ?

Autant de questions qui s'applique à la restauration scolaire mais pas seulement. Le même questionnement peut sortir du cadre scolaire et s'appliquer également à la maison.



*Cadre de vie***DU NOUVEAU
AUX SERVICES TECHNIQUES**

Une extension des bâtiments des services techniques a été réalisée. Cet agrandissement a permis d'une part, de stocker le sel de déneigement qui était jusqu'alors conservé sur la commune de Vaulnaveys-le-Bas (commune qui souhaitait récupérer cet espace), et d'autre part, de stocker du matériel qui se trouvait dans les locaux du golf. Cette extension de 75 m² (pour un coût de 48 000 €) limite la manutention et offre un gain de temps pour l'équipe. Enfin, ces travaux ont été l'occasion de refaire la toiture du bâtiment existant et de remettre en état les rideaux métalliques (22 000 € investis).



A noter que cet hiver, le tracteur des services techniques a été équipé d'une saleuse auto-chargeuse (montant de 8 000 €) qui rend autonome le conducteur dans la mesure où il peut, seul, déneiger et saler en même temps.

**ÉCLAIRAGE PUBLIC
BILAN ET PLAN 2019**

Un vaste plan de rénovation de l'éclairage public a été lancé sur la commune depuis plusieurs années. Voici un petit rappel de ce qui a été réalisé ces dernières années et une perspective sur 2019.

2017 : les luminaires « ballons fluos » et « lampes au sodium » ont été remplacés par des lampes à led sur la route de la Gorge, les Chanssures et les Guichards. Quinze luminaires ont donc été changés et 4 ont été rajoutés.

2018 : la même opération a été mise en œuvre sur la route du Vernon, soit 17 luminaires changés. Un luminaire autonome avec panneau photovoltaïque a également été rajouté au carrefour du chemin de la Faurie et du chemin du Clos.

2019 : les travaux vont concerner, en ce début d'année sur la route

de Prémol, le giratoire et parking de la Tuilerie et l'impasse de la Carrière (soit un total de 24 luminaires remplacés et 2 luminaires supplémentaires). Ces choix ont été faits en fonction de la densité de la population autour des voies concernées et de la densité du trafic.

Ces actions menées jusqu'alors avec des subventions du SEDI seront poursuivies avec la Métropole qui prend la compétence éclairage public à partir du 1er janvier 2020. Chaque opération aura coûté environ 25 000 € TTC à la collectivité (en comptant les 8 000 € de subventions SEDI).

Avec quelques 300 points lumineux sur la commune, autant dire que ce plan d'investissement n'est pas prêt de s'arrêter !





Gestion des risques

CARTE DES ALÉAS NATURELS : UNE RÉUNION POUR MIEUX COMPRENDRE

Comme de nombreuses communes de l'agglomération, Vaulnaveys-le-Haut disposait jusqu'alors, en matière d'évaluation des risques, d'un document datant de 1990 : une carte des risques naturels R111.3. Les services de l'État ont demandé à ce que la Métropole remette à jour cette carte d'aléas pour une trentaine de communes afin que ce document puisse être annexé au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui a été arrêté le 28 septembre dernier. Bien que n'ayant pas obligation d'information avant que le document soit rendu public lors de l'enquête publique et au vu des enjeux en termes de risque et de foncier, la commune a souhaité informer ses habitants.

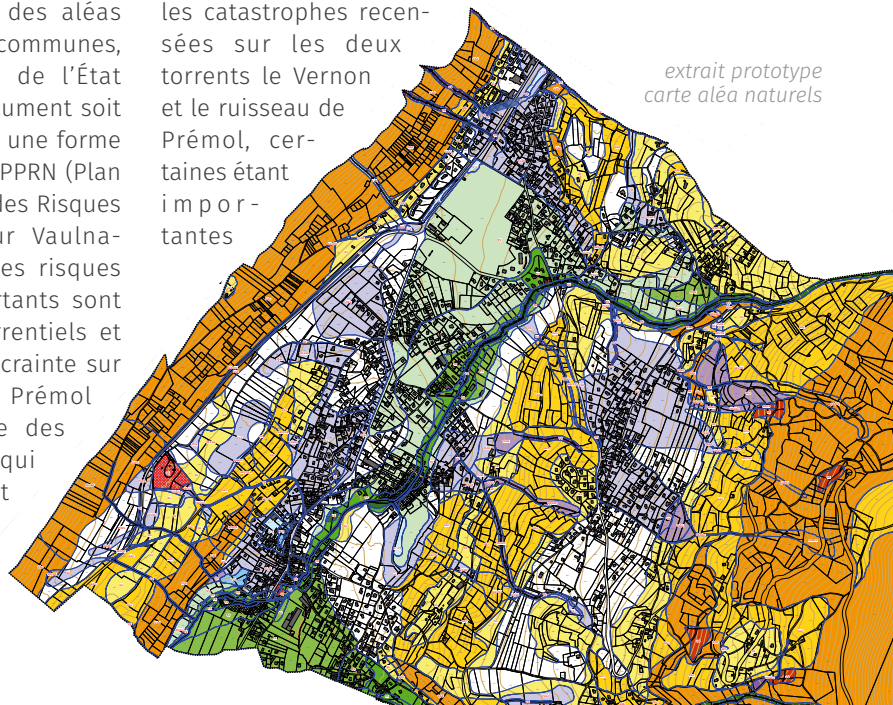
Une réunion publique s'est donc déroulée en salle du conseil le 14 décembre 2018. Elle a réuni plus d'une

centaine de personnes et la salle était comble. Vincent Boudières, responsable de la Mission Risques à Grenoble-Alpes Métropole, a rappelé le cadre juridique de la démarche. Il a ensuite présenté le processus engagé par la Métropole en termes de risques, d'uniformisation du traitement des aléas sur toutes les communes, les demandes de l'État pour qu'un document soit créé et qu'il ait une forme identique à un PPRN (Plan de Prévention des Risques Naturels). Pour Vaulnaveys-le-Haut, les risques les plus importants sont les risques torrentiels et il a évoqué sa crainte sur le torrent de Prémol qui fait partie des trois torrents qui les inquiètent le plus à l'échelle de la Métropole.

Yannick Robert, Responsable du Pôle Expertise des Risques Naturels auprès de l'ONF, a ensuite présenté la méthode qui a permis de classer les aléas sur la commune (combinaison entre l'intensité de l'évènement et de la probabilité). Il a ensuite refait un historique de toutes les catastrophes recensées sur les deux torrents le Vernon et le ruisseau de Prémol, certaines étant importantes

provoquant des morts et même une famine au 18^e siècle. Il a ensuite présenté la carte d'aléas en insistant sur les risques torrentiels et notamment sur les risques liés au ruisseau de Prémol.

S'est installé ensuite une large part au débat avec des questions réponses.



extrait prototype
carte aléa naturels

Urbanisme

PLUI : UN DOCUMENT D'URBANISME POUR LES 49 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE

Habiter, travailler, se déplacer... Par nos actions quotidiennes nous sommes tous concernés par le fonctionnement de notre territoire. Afin de coordonner ce fourmillement métropolitain, la Métropole grenobloise élabore un document : « le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal » (PLUI).

Ce PLUI définit les règles de construction et d'occupation des sols des 49 communes du territoire. Il remplacera d'ici fin 2019 les documents d'urbanisme communaux en vigueur aujourd'hui (POS et PLU).

Trois ans d'élaboration et une nouvelle étape

Après trois ans de travail technique et politique, le projet de PLUI a été arrêté par le conseil métropolitain le 28 septembre 2018 et le bilan de la concertation a été dressé. Ce bilan clos trois ans (2016-2018) d'une démarche de concer-

tation riche : 37 réunions publiques, deux panels de citoyens tirés au sort, deux saisines du conseil de développement, cinq conférences débats grand public mais aussi « Carti-cipe », outil cartographique en ligne qui a permis de collecter pas moins de 1695 contributions, 1648 commentaires et 19 331 votes.

Un projet de PLUI validé et soumis à avis

Une nouvelle phase dans l'élaboration du PLUI va maintenant débiter, celle du recueil des avis :

- des 49 conseils municipaux de la Métropole qui vont donner leur avis par délibération,
- des personnes publiques associées (État, Région, Département, Chambres consulaires...).

Puis à l'enquête publique

En 2019, l'association du public se poursuit avec l'enquête publique (avril-mai 2019). Chaque habitant de la Métropole pourra consulter le PLUI et les avis formulés :

- en papier : dans plusieurs lieux d'enquêtes répartis équitablement sur l'ensemble du territoire métropolitain ;
- en numérique : sur une plateforme dédiée.

Une commission de plusieurs commissaires-enquêteurs sera mandatée pour recueillir les avis du public et répondre à leurs questions en toute indépendance. Il sera possible de déposer sa contribution, sa réaction ou sa sollicitation :

- par voie papier : sur des registres installés dans chaque lieu d'enquête;
- par voie postale : en adressant un courrier ;
- par internet : sur une plateforme dédiée ;
- ou bien directement auprès des commissaires enquêteurs.

À l'issue de cette phase de recueil des avis, le projet de PLUI, éventuellement modifié pour tenir compte des avis formulés, sera approuvé par le conseil métropolitain en décembre 2019.

EN SAVOIR 



| participation.lametro.fr

ou www.lametro.fr dans l'onglet service puis urbanisme



En 1 clic

PRATIQUES, LES DÉMARCHES EN LIGNE DE LA MÉTROPOLE !

Réalisez vos démarches de façon simple et rapide sur la nouvelle plateforme de démarches en ligne de Grenoble-Alpes Métropole, demarches.lametro.fr.

Signaler un problème sur la voirie, demander des renseignements aux services de la Métropole, signaler un dysfonctionnement concernant la collecte des déchets... Et tout ça en un clic ? C'est possible désormais sur la plateforme de démarches en ligne de Grenoble-Alpes Métropole qui rassemble tous ses services

dématérialisés. Accessible à toute heure, sur votre mobile, votre tablette ou votre ordinateur, quelques minutes suffisent pour réaliser votre démarche, en créant ou non un compte. Soucieuse d'améliorer la qualité de sa gestion de la relation avec les citoyens grâce notamment à la mise en place de ce nouvel outil, la Métropole proposera au fil des mois à venir de nouveaux services.

EN SAVOIR ⁺⁺
+

 | demarches.lametro.fr


*Vie citoyenne*

UNE NOUVELLE GESTION DES LISTES ÉLECTORALES

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) est institué à compter de 2019. Ce répertoire électoral unique, géré par l'Insee, permet une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs peuvent en effet désormais s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant

la date d'un scrutin. En outre, pour simplifier les démarches, les demandes d'inscriptions pourront être déposées en ligne, quelle que soit la commune de résidence. Vous n'avez maintenant plus aucune raison de ne pas vous inscrire ! A vos claviers !

EN SAVOIR ⁺⁺
+

 | www.demarches.interieur.gouv.fr
www.service-public.fr



Mobilité**LE « RÉZO POUCE », L'AUTOSTOP AU QUOTIDIEN À VAULNAVEYS-LE-HAUT**

Dans le cadre du schéma de mobilité du Grand Sud de la Métropole, un programme sur les nouvelles mobilités a été lancé depuis septembre 2017, dont l'autostop au quotidien.

La commune de Vaulnaveys-le-Haut fait partie des communes sur lesquelles ce nouveau service est déployé depuis fin septembre 2018 (Vizille, Saint Georges et Notre-Dame de Commiers, Champ-sur-Drac et Gières). L'objectif est d'offrir une nouvelle possibilité pour se déplacer notamment en zone peu dense, en complément des transports en commun.

Conducteur comme passager, je m'inscris gratuitement en ligne sur autostop.metromobilite.fr ou en mairie si je ne dispose pas d'un accès à internet.

Une autorisation parentale est nécessaire pour les 16-18 ans.

Passager, je rejoins l'un des points d'arrêt, j'utilise une fiche à imprimer précisant ma destination aux automobilistes.

Lors de ma prise en charge je peux envoyer par SMS le numéro du conducteur et mon lieu de départ au 06 49 07 04 98 pour sécuriser mon déplacement.

Conducteur, autocollant « Rezopouce » apposé sur mon pare-brise et muni de ma carte d'inscrit, je m'arrête sur mon trajet.

Le principe et les outils utilisés ont pour but de rassurer et donner confiance en cette pratique. Une application gratuite pour smartphone en facilite l'utilisation.

Alors n'attendez plus pour faire de l'autostop au quotidien !



EN SAVOIR ++
+

☎ | 05 63 05 08 00

📍 | autostop.metromobilite.fr www.rezopouce.fr

Logement**DISPOSITIF « UN TOIT POUR TOUS »**

Le dispositif « Un toit pour tous » a pour objet de lutter contre le mal logement en Isère, en partenariat avec la Fondation Abbé Pierre.

Vous êtes propriétaire ?

Confiez votre logement à l'Agence Immobilière à Vocation Sociale : TERRITOIRES. Parmi les 654 logements gérés, 215 ont été confiés par des propriétaires privés.

L'AIVS®: une expertise en immobilier solidaire

- AIVS® détient la carte professionnelle d'Agent immobilier
- AIVS® est agréée par l'État
- AIVS® est labellisée par la Fapil, principal réseau national

Vos avantages

- Une sécurisation des loyers : vous avez la possibilité de souscrire une assurance contre le risque d'impayés (Visale ou autre garantie) ;
- Des abattements fiscaux importants : jusqu'à 85 % des revenus fonciers en conventionnant avec l'ANAH votre logement pour une durée de 6 ou 9 ans ;
- Une prime complémentaire peut vous être accordée au moment de la mise en location ;
- Des conseils techniques et la mobilisation d'aides financières pour réaliser si nécessaire des travaux dans votre logement avant sa mise en location ;

- Une aide et des conseils pour remplir votre déclaration de revenus fonciers.

Une gestion de proximité

En plus des missions classiques de gestion locative, AIVS® est en relation constante avec le locataire.

- Elle effectue une étude approfondie des candidatures pour adapter le loyer aux ressources du locataire et limiter ainsi le risque d'impayés.

- Elle agit pour assurer le paiement du loyer :

En aidant le locataire à ouvrir ses droits (APL, CAF...) En l'accompagnant si besoin à la gestion de son budget.

- Elle veille à l'entretien du logement :

Suivi technique régulier et conseils au locataire. Intervention d'un réseau de prestataires qualifiés.

EN SAVOIR ++
+

📍 | Un Toit Pour Tous - Territoires AIVS®

☎ | 04 76 23 50 94

📍 | 17 Avenue Salvador Allende – 38130 Échirolles

@ | contactproprietaire@untoitpourtous.org



*Patrimoine***RESTAURATIONS À L'ÉGLISE**

PLUSIEURS RÉALISATIONS ET INTERVENTIONS CONCERNANT LE PATRIMOINE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE ONT EU LIEU EN 2018. PETIT COUP DE RÉTROVISEUR SUR CE QUI A ÉTÉ FAIT L'AN DERNIER POUR PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE COMMUN.



1 – La réalisation d'une vitrine permettant d'exposer les objets classés ou inscrits, restaurés ces dernières années et qui, pour des raisons de sécurité, étaient enfermés dans la sacristie.

C'est la société Besson d'Échirolles qui a conçu et réalisé cette vitrine avec verre anti-efraction, validée par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Elle a été mise en place avant l'été dans la basse nef droite où sont à présent exposés : deux bustes classés de Sainte Marie-Madeleine et Saint-Jérôme, un reliquaire classé et le buste de Saint-Jean-Baptiste (inscrit), enfin deux angelots (inscrits). Tous ces objets proviennent vraisemblablement de la Chartreuse de Prémol car ils furent entreposés dans notre église, lorsque les biens de la chartreuse furent liquidés après la Révolution. Les habitants de Vaulnaveys-

le-Haut avaient été autorisés à en conserver pour la décoration de leur église. Le coût de 3 564 € TTC a été financé par des fonds collectés par l'association des Patrimoines des Vaulnaveys.

2 – La restauration du ciborium du maître-autel dont l'état était préoccupant. Les crosses du haut se désolidarisant de leurs supports (certaines ne tenant même plus du tout), les colonnes s'ouvraient vers l'extérieur. Des coins en bois, posés il y a fort longtemps, ont eu pour effet d'accentuer ce déséquilibre. Il était temps d'agir.

Après validation par la DRAC, l'atelier Chardonnet s'est mis au travail début novembre.

Le ciborium a été entièrement démonté et certaines pièces ont été restaurées en atelier. Reconstitué au sol dans un premier temps afin de reprendre l'assemblage, il a été remis à niveau sur le maître-autel. La dernière phase du remontage a été la pose des « puttis

Nos remerciements vont à son président, Monsieur Jacques Courtiade et aux bénévoles de cette association qui ont œuvré pour la réussite de cette superbe réalisation.

du baroque» après leur nettoyage en atelier. Le remontage terminé, Lionel Chardonnet a procédé à un dépoussiérage complet y compris du maître-autel afin de rendre le travail cohérent.

Le coût des travaux - 3 000 € sans TVA - a été financé à hauteur de 50% par la DRAC, 20% par le Département, le solde par l'association des Patrimoines des Vaulnaveys.

3 – De petits travaux

■ remplacement du moteur de volée de la grosse cloche, effectué par l'entreprise Bodet pour la somme de 1 844,40 € TTC ;

■ remplacement du récepteur usagé du cadran de l'horloge par l'entreprise Paccard pour 1 314 € TTC.

La commune de Vaulnaveys-le-Bas a participé à hauteur de 25% du montant des travaux suivant nos conventions.



Le ciborium restauré



Les puttis nettoyés en atelier*

** puttis: angelots dans l'art italien*

LE FOYER POUR TOUS ÉVOLUE



Depuis septembre 2018, nous accueillons notre nouvelle animatrice de gym volontaire. Manon Villeton a su très vite relever le défi de s'occuper de la trentaine d'adhérents qui suivent les cours de GV les mercredis de 18h30 à 20h et de 20h à 21h. Passionnée par le sport depuis son plus jeune âge

et ancienne handballeuse de haut niveau, Manon, 19 ans, s'est tournée vers le fitness il y a maintenant 8 ans. Diplômée depuis peu mais passionnée depuis des années, son but est de transmettre sa passion dans un esprit familial et convivial. Manon s'est tellement bien intégrée au Foyer

Pour Tous qu'avec son aide ainsi que celle de la mairie, nous avons pu créer un cours pour les enfants : la zumba kids ! A la suite du changement des rythmes scolaires, nous souhaitons créer une activité pour les enfants qui soit innovante et dynamique. Aussi, depuis début septembre, tous les mercredis à partir de 17h et pendant 45 minutes, les enfants de 4 à 7 ans pratiquent la zumba kids sous l'œil avisé de Manon. Il reste encore

de la place n'hésitez pas à nous rejoindre ! D'ailleurs, on me chuchote à l'oreille qu'un cours pour les 8-11 ans se prépare pour la prochaine rentrée !

Pour rappel, le FPT ce sont 280 adhérents, une dizaine d'activités sportives (zumba, GV, yoga, marche, Pilates) et culturelles (acrylique, aquarelle, tricot/couture, écriture, ARTelier d'Uriage).

EN SAVOIR    

@ | foyervaulnaveys@gmail.com

Geneviève, Marie-Christine, Séverine, Myriam, Roberte ou Anaïs seront ravies de répondre à vos questions !

BIEN VIVRE À VAULNAVEYS

Samedi 14 novembre, BVV organisait son repas itinérant. La soirée a débuté à 18h30 par un apéritif pris en commun à la salle Jean Platel puis les invités après avoir découvert chez qui ils allaient commencer le repas ont quitté la salle. Un potage chez les uns, une tourte aux morilles chez d'autres, les familles habi-

tués du concept et déjà amis comme nouveaux arrivants sur la commune ont pu faire connaissance et partager un bon moment de convivialité. Mais déjà il fallait ouvrir l'enveloppe pour connaître le nom de la famille d'accueil où se rendre pour la suite du repas. Repas de chasse, cassoulet du

sud-ouest, les hôtes ont mis les petits plats dans les grands... Enfin, il était temps de rejoindre la salle Jean Platel pour un dessert partagé. Là, une autre surprise attendait tout ce beau monde : un groupe musical local accompagnait la soirée.

Un rendez-vous incontournable le troc jouet a eu lieu dimanche 9 décembre, une nouvelle fois de nombreuses familles ont répondu présent. Une kyrielle de jouets a envahi la petite école de Belmont où avait eu lieu l'évè-

nement comme chaque année. Un grand nombre a été remis au président du Secours Populaire de Saint-Martin d'Hères qui a remercié l'association et les jeunes donateurs. Mais BVV n'a pas oublié jeux et jouets pour la crèche de Vaulnaveys.

L'équipe BVV vous souhaite une Belle Année 2019.

Puisse chacun avoir la chance de retrouver sérénité et bonheur pour un bien vivre ensemble.



EN SAVOIR   

 | 04 58 00 54 52

@ | bvv.vaulnaveys@gmail.com

LES ICA DES VAULNAVEYS

Vauln'art, le salon de l'art et de la création : un événement artistique qui s'inscrit dans la durée !

Pour la troisième année consécutive, les ICA organisent Vauln'Art. Jusque-là, cet événement a été un réel succès. Artistes talentueux et public empli de curiosité se donnent rendez-vous chaque année fin mars pour échanger et se découvrir.

En 2019, Vauln'Art se déroulera sur 2 jours : du samedi 23 à partir de 10h au dimanche 24 mars 17h.

Comme les autres années, une forte interaction entre le public et les artistes sera recherchée et dans

la mesure du possible les artistes feront une démonstration de leur talent.

Vauln'Art est avant tout une rencontre entre les artistes et le public de tout âge et de toute sensibilité. De la même manière que nous avons créé les ICA afin de promouvoir le développement économique local, Vauln'ART a pour vocation de faire connaître les artistes dauphinois.

Une buvette sera tenue par le ICA tout au long du week-end. Vous pourrez ainsi prolonger ce moment de convivialité devant un café, un verre de vin, une crêpe....



EN SAVOIR ⁺⁺
+

| 06 88 10 26 73 (Laurence Toro)
| les.ica.des.vaulnaveys@gmail.com

COMITÉ DES FÊTES

UNE ENIVRANTE SOIRÉE AVEC LE COMITÉ DES FÊTES !

Ils étaient près de 120 à avoir répondu à l'appel du Comité des Fêtes pour saluer l'arrivée du Beaujolais nouveau le samedi 17 novembre à la salle polyvalente. Mais les bouillons n'ont pas été les seuls à sauter. En effet, emmenés par Marie-Laure, talentueuse et dynamique professeur de danse en ligne, les convives n'ont pas ménagé leurs efforts pour s'initier à la danse country. Entre les savoureux mets concoctés par Thierry Olivero, l'heure n'était donc pas à la nostalgie et les ballets se sont enchaînés toute la soirée à un rythme endiablé.

La fête s'est enrichie cette année d'un concours



autour des cucurbitacées qu'il s'agissait d'identifier avec précision : de la little Jack à la longue de Nice, en passant par le pâtisson ou la courge butternut, les candidats se sont totalement pris au jeu du défi qui leur était lancé. Mais cet instant culturel, récompensé comme il se doit par une bouteille de Beaujolais, avait surtout pour objectif d'encourager la communication entre tous

les convives.

En effet, c'est la motivation première du Comité des Fêtes qui a à cœur d'organiser dans le village des manifestations qui permettent ces échanges et cette convivialité. Une fois encore, ce pari était gagné

EN SAVOIR ⁺⁺
+

| comitedesfetesdevaulnaveys.com
| comitefetes@laposte.net

BONSAÏ CLUB DE BELLEDONNE

UNE PÉRIODE DE REPOS BIEN MÉRITÉE

Début octobre 2018 s'est tenue à Mulhouse, probablement la plus belle manifestation qui soit donnée en France autour du bonsaï. D'une part l'exposition du BCI (Bonsaï Club International) où l'on pouvait admirer une centaine de bonsaïs parmi les plus beaux d'Europe et dans le même temps, le congrès national de la Fédération Française de Bonsaïs pour lequel notre club exposait trois de ses arbres.

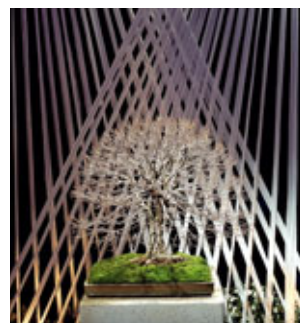
Cette manifestation était aussi l'aboutissement de travaux collectifs des membres, débutés il y a trois ans avec notre partici-

pation au concours du plus bel ishitsuiki (plantations sur roche) organisé par François Jeker.

L'hiver est pour le bonsaïka la période de repos par excellence, pas d'exposition, pas de travaux à réaliser sur les arbres, juste quelques précautions pour protéger nos sujets du froid. Au retour des premiers beaux jours début 2019, ce sera le réveil de la végétation et des bonsaïkas.

Le Musée Dauphinois de Grenoble accueille actuellement et jusqu'en juin 2019 une exposition temporaire « Des samouraïs au Kawaii », histoire croisée

du Japon et de l'occident. À cette occasion, les 1 et 2 juin et en collaboration avec l'association franco-japonaise, le BCDB exposera ses plus beaux bonsaïs. Ce sera aussi l'occasion d'assister à des démonstrations d'ikébana (art floral), de concerts de tambours et de danses populaires japonaises. Notez ces dates sur vos tablettes et venez nous voir.



EN SAVOIR ⁺⁺+

 | www.bcdb.fr/bonsai/
 | bcdb38410@gmail.com

CITOYENNETÉ

Citoyenneté

GRAND DÉBAT NATIONAL : CAHIER DE DOLÉANCES EN MAIRIE

Dans le contexte du «Grand débat national» organisé jusqu'en avril 2019, la mairie de Vaulnaveys-le-Haut, en tant que service public de proximité, met à disposition de ses habitants un cahier de doléances afin de permettre à chacun de s'exprimer. Deux canaux d'expression sont proposés :

- > **Un cahier «papier»** disponible à l'accueil de la mairie, accessible aux heures d'ouverture;
- > **Une adresse mail** (accueil@vaulnaveys-le-haut.fr), en précisant dans l'objet «Grand débat national - cahier de doléances», accessible 24/24h et 7J/7

Vous avez jusqu'au 1^{er} mars 2019 pour vous y exprimer.
Ces doléances seront ensuite transmises à l'État, organisateur de ce grand débat.

EN SAVOIR ⁺⁺+

 | 0 800 97 11 11
 | www.granddebat.fr

Courrier à envoyer par voie postale à
Grand débat 244 bd. Saint-Germain 75007 Paris

Citoyenneté

EN 2019, VOTONS POUR NOS DÉPUTÉS EUROPÉENS !

Les prochaines élections européennes auront lieu en France le dimanche 26 mai 2019. Vous pourrez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'à 6 semaines avant l'élection. Une permanence exceptionnelle sera organisée en mairie le samedi 30 mars 2019 de 9h à 11h.

Trois bureaux de vote vous accueilleront à Vaulnaveys-le-Haut le 26 mai : les bureaux 1 et 3 à la salle polyvalente et le bureau 2 à la salle de Belmont.

Petit rappel : il est impératif de se munir d'une pièce d'identité pour pouvoir voter (la carte électorale est, elle, facultative).

Chamrousse**CHAMROUSSE N'ATTEND PLUS QUE VOUS !**

Tandis que la station a démarré sa saison sous le soleil avec une pré-ouverture le week-end du 1er et 2 décembre 2018, commerçants, restaurateurs et prestataires se préparent à accueillir les vacanciers. La station est fin prête et n'attend plus que vous.

Cet hiver, les familles seront ravies de découvrir une nouvelle piste thématisée du côté de Chamrousse 1750. La Montagne de Téo invite à passer un moment amusant et de partage pour petits et grands/parents et enfants. Téo le Renardeau vous accompagne sur une piste boisée, parsemée

d'éléments à toucher, slalomer, sauter et écouter pour découvrir la glisse autrement. Au-delà de cette piste, c'est tout le Sunset Park qui est modifié. De nouveaux modules, un véritable boardercross viennent renforcer le snowpark de Chamrousse classé 2^e meilleur de France.

Le « snowtubing », nouvelle activité de cet hiver vous donne rendez-vous à La Croix pour un nouveau type de glisse mais toujours du plaisir : des descentes en bouées sur des pistes aménagées. Pour les adeptes des plaisirs plus calmes, une zone de détente et

de snack est installée pour observer, grignoter, boire un coup et profiter du spectacle ou de la vue magnifique.

Enfin, tout au long de la saison, jusqu'au 22 avril, en vous rendant à l'Office de Tourisme de Chamrousse 1650, vous pourrez admirer l'exposition *Coulisses d'un hiver à Chamrousse* d'Ann David mettant à l'honneur les métiers de la montagne et les hommes et femmes travaillant pour la station. Chaque semaine, une projection du court-métrage associé à cette série de photographies est accessible gratuitement.

**Saint-Martin d'Uriage****RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) : UN PROJET MENÉ EN CONCERTATION AVEC LA POPULATION**

Le conseil municipal du 19 octobre 2018 a voté l'arrêt du projet de PLU et a tiré le bilan de la concertation, marquant une nouvelle étape dans la révision générale de ce document qui organise les règles d'utilisation du sol sur le territoire pour les vingt prochaines années.

Ce projet a été largement co-construit avec la population. Pour cette démarche innovante en matière de participation citoyenne, la commune a été distinguée le 19 novembre au Ministère de la transition écologique et solidaire dans le cadre des Trophées de la Participation et de la Concertation 2018.

EXEMPLES D' ACTIONS DE CONCERTATION RÉALISÉES

- **3 réunions publiques** (plus de 500 participants) avec présentation de la démarche de PLU participatif, débat autour du diagnostic, restitution du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et du règlement.
- **ateliers thématiques** : cadre de vie, redécoupage parcellaire, déplacements, attentes des acteurs économiques...
- **parcours lecture du paysage**, valorisation du bâti rural, cheminements doux entre hameaux.
- **réunions avec les propriétaires** et les riverains des OAP.
- réunions par secteurs pour **présenter le règlement / zonage aux habitants**.
- rencontres avec **les représentants des conseils de hameau**.
- **interventions en classes** de CM1-CM2 sur le thème « Saint-Martin d'Uriage dans 10 ans ».
- **carte collaborative** en ligne
- **exposition itinérante** de hameau en hameau et débat public avec intervention de sociologues-chercheurs.
- **blog smuplu.fr** relatant toutes les phases menées avec les habitants.
- ...

Au total environ 1600 participations
sur l'ensemble des actions participatives menées.

EN SAVOIR 



| www.saint-martin-uriage.com

GILETS JAUNES : NOTRE MODÈLE EN QUESTION ?

En ce début d'année, nous assistons pour les uns, soutenons ou participons pour les autres au mouvement des gilets jaunes. Forcément, cela nous interroge, même si nous n'approuvons pas les violences et les dégradations qui parfois l'accompagnent.

Les origines du mouvement sont difficiles à analyser tant elles sont diverses, nombreuses voire même parfois paradoxales. La question du pouvoir d'achat semble centrale. Peut-on accepter qu'en France, pays riche, en 2019, des citoyens sans emploi, en activité professionnelle ou retraités peinent à se loger, se nourrir, se soigner ou se déplacer ? Mais plus de pouvoir d'achat pour faire quoi ? Participer à une société de consommation qui accroît les inégalités, qui rend le travail difficile à supporter ? Qui nous fait parfois oublier que l'Être est plus important que l'Avoir et pire, dont le modèle de croissance dans un monde où les ressources sont limitées se fait au détriment de notre planète ..., donc de notre vie même et de celle de nos enfants ? Rappelons à titre d'exemple que sur les 40 dernières années, plus de la moitié de la population mondiale d'animaux vertébrés a simplement ... disparu de la surface du globe !

Un « grand philosophe » local, Papagalli, pose bien le problème : « *Mais y va où le monde* » ?

On peut espérer que les institutions vont évoluer, que les politiques menées seront plus vertueuses, que nous irons vers plus de démocratie directe ou participative, mais encore une fois il ne faut pas se tromper, le changement viendra surtout de chacun d'entre nous, à notre échelle, dans notre famille, dans notre bassin de vie, dans notre emploi. Au moment où est lancé un grand débat national, nous ne pouvons que nous inciter à mener notre propre auto-diagnostic pour trouver des pistes de « résistance ou de résilience » individuelle, au service de tous, et construire une sortie de crise par le haut. Quelques questionnements parmi tant d'autres :

Notre rapport au temps, aux loisirs

Combien de temps je travaille, combien de temps je passe dans ma voiture, combien de temps j'œuvre pour l'intérêt général, combien de temps de consacre à mes loisirs et quels sont leurs impacts sur mes finances, sur l'environnement ?

Notre rapport au travail

Pour qui je travaille ? Mon patron, mon chef de service, mes clients ou des actionnaires ? Si mon employeur n'est pas vertueux (partage des richesses, organisation du travail, démarche environnementale...), ai-je la possibilité de faire bouger les lignes en interne, puis-je aller travailler ailleurs, puis-je créer ma propre entreprise, avec un autre modèle économique et social ? Suis-je aussi exigeant sur mes valeurs au travail que je le suis pour ma vie privée ?

Notre rapport à l'argent, à la consommation

De quoi ai-je besoin, quelle est la part de mon budget attribuée à l'utile, au futile ? Suis-je dans une démarche de recherche systématique de moindre coût avec les conséquences liées ? Suis-je un acheteur compulsif sur le web ? Est-ce que je privilégie le durable, le local, le recyclable ? Ai-je conscience que davantage de sobriété me donne aussi plus de liberté ? Comment vois-je l'impôt : je me fais « voler » par le gouvernement ou j'effectue un acte de solidarité dont je profite par ailleurs largement ?

Notre rapport à l'autre, à la collectivité, à la jeunesse, aux anciens

Est-ce que je « consomme » également la société ou est-ce que je prends ma part ? Je m'implique, je vote, je m'exprime, j'agis dans une association, je donne des coups de main ? Est-ce que je me satisfais de balancer un post sur Facebook ou Twitter quand quelque chose ne va pas ou j'agis ? Comment je digère les flots d'information, comment je cultive mon esprit critique et ma force de proposition ? Qu'est-ce que je transmets à mes enfants ? Comment je m'occupe de mes aînés ? La plupart des grands progrès naissent des crises, celle-ci est profonde. Alors nous aborderons cette nouvelle année avec d'autant plus d'espoirs qu'individuellement et collectivement, nous parviendrons à reconstruire un monde plus équilibré, plus juste, plus durable pour toutes et tous. C'est ce que nous vous souhaitons, c'est ce que nous nous souhaitons pour cette nouvelle année 2019 !

Les élus

de Bien Vivre à Vaulnaveys :
Marc ODRU, Martine MERMIER,
Yves ARGOUUD-PUY, Nathalie COUSTOULIN, Guillaume SIEURIN, Sylvie BOASSO



LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : **VAULNAVEYS-LE-HAUT S'ENGAGE !**

Notre commune travaille depuis plusieurs mois à la préparation de son Plan Air Energie Climat en partenariat avec Grenoble Alpes Métropole.

A l'initiative de son Président, Christophe Ferrari et de son Vice-Président, Jérôme Dutroncy, était organisé le 18 décembre dernier le forum du Plan Air Energie Climat au stade des Alpes. A cette occasion, Jean-Yves Porta et Lorine Carrière ont signé le Plan engageant notre commune. Composé de 16 indicateurs, ce plan d'action partenarial cherche à promouvoir de nouvelles pratiques visant à réduire notre impact en termes de réchauffement climatique.

Le premier grand objectif est d'aménager notre territoire afin de consommer moins et de s'adapter au changement climatique en maintenant et en développant une présence végétale, en réduisant voire éliminant l'usage de produits phytosanitaires et en protégeant la ressource eau.

Le deuxième grand objectif vise à favoriser les comportements éco-responsables vis-à-vis de l'habitat en informant les habitants de Vaulnaveys-le-Haut de l'existence notamment la prime air bois, du programme Mur Mur 2.

Le troisième grand objectif est de transformer nos pratiques en termes de mobilité en favorisant l'usage des transports en commun, à poursuivre la sécurisation des axes de circulation pour soutenir les mobilités douces et à inciter le co-voiturage et l'auto-stop organisé. Cet objectif a déjà fait l'objet de nombreuses actions depuis 2014 : la rénovation des trottoirs, la création de ligne 23 et la recommandation active par le commissaire enquêteur dans le cadre du PDU 2030 de la sécurisation de la Combe de Gières, etc. Le quatrième grand objectif cherche à favoriser la consommation et la production locale en réduisant et valorisant les déchets, en soutenant les producteurs locaux et en incitant l'installation de panneaux solaires et photovoltaïques.

La campagne «Adopte une poule !», la promotion du compost, le maintien du porte à porte pour le tri sélectif et la politique d'installation de commerçants au cœur du village illustrent les diverses actions conduites à ce sujet.

Le cinquième objectif souhaite rendre notre action communale exemplaire par une politique environnementale ambitieuse. Cela se traduit par la poursuite de son plan de rénovation de l'éclairage public, de la mise en place du suivi des consommations en lien avec l'ALEC et par l'intégration de clauses environnementales dans la commande publique.

Le sixième objectif est de mobiliser les acteurs pour construire ensemble la transition énergétique. La mobilisation des enfants est au cœur de notre politique depuis plusieurs années via les conseils municipaux des enfants et des jeunes. Les projets à dimension environnementale sont déployés par notre jeunesse. Nous pouvons citer l'installation d'une ruche sur le toit de la mairie

ainsi que la participation de l'école élémentaire au défi des écoles à énergie positive. La mobilisation de l'ensemble des citoyens est un des axes de l'année 2019.

Au-delà de ce plan Air Energie Climat, l'équipe municipale œuvre à développer des actions participatives qui devraient voir le jour durant les prochains mois : un plan d'équipement des toits communaux de panneaux solaires, l'installation de centrales hydroélectriques sur le Vernon.

Nous sommes convaincus que ces actions permettront à chacune et chacun de mieux vivre ensemble, de faire face aux défis climatiques. C'est notre vœu le plus cher que nous souhaitons vous adresser pour cette nouvelle année en cette période si tumultueuse à l'échelle nationale.



Vie scolaire

PRÉINSCRIPTIONS EN MATERNELLE

Les préinscriptions des enfants nés en 2016 (ou nouveaux arrivants) pour la rentrée 2019/2020 sont ouvertes en mairie jusqu'au 15 février 2019 (justificatif de domicile et livret de famille à fournir).

À NOTER

BIBLIOTHÈQUE

A compter du 1^{er} décembre,
modification des horaires comme suit :

Mardi : 16h30 -19h

Mercredi : 16h30 -19h

Vendredi : 16h30 -19h

Samedi : 10h-12h

Fermée les samedis de toutes les vacances scolaires ; en août, ouverte les vendredis uniquement.

71 impasse du Champ de Foire

Tél. 04 76 89 25 05

www.bibliotheque-vaulnaveys-le-haut.webnode.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 06 21 33 12 82

du lundi au vendredi : 7h15 - 8h30

et 16h30 - 18h15

CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi et les vacances scolaires
de 8h à 18h

MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h à 20h
place Eugène Riband

MAIRIE

Fermeture exceptionnelle le 2 novembre et le
24 décembre après-midi.

Citoyenneté

NOUVEAUX HABITANTS

VENEZ À LA CÉRÉMONIE QUI VOUS EST DÉDIÉE !

Le jeudi 21 mars à 19h, le maire et les élus du Conseil municipal convient les nouveaux habitants de la commune à une rencontre conviviale en mairie. Cette initiative a pour but de faciliter l'adaptation des nouveaux arrivants, de leur faire découvrir leur commune d'adoption et de favoriser les échanges avec les élus.

EN SAVOIR ⁺⁺

☎ | 04 76 89 18 05

@ | mairie@vaulnaveys-le-haut.fr

Civisme

STATIONNEMENT : HALTE AUX MAUVAIS COMPORTEMENTS!

Le parking situé devant la crèche Pré en Bulle est réservé aux usagers de cet équipement. Ils transportent de jeunes voire très jeunes enfants et ce stationnement leur est indispensable. Merci de leur faciliter (un peu) la vie!

CARNET

NAISSANCES

BEFFARA Cyril né le 29 avril 2018

PETITJEAN Milo né le 17 juillet 2018

MAISSIAN Victor et **Martin** nés le 17 juillet 2018

LEMERCIER Anouk, Eugénie, Aimée née le 25 octobre 2018

FERARD Octave, François, Célestin né le 18 novembre 2018

MABILON Thomas, Louis né le 18 décembre 2018

NOËL Augustin, Paul, Gilbert né le 31 décembre 2018

DÉCÈS

BERTHELOT Roland, Léon, Marius le 3 novembre 2018

ROUET Agnès, Améline, Marie née MICHENAUD
le 8 novembre 2018

MARTIN Jeanne, Gabrielle née FALCOZ-BADET
le 21 novembre 2018

RIBOUD Eugène, Albin, Albert le 1^{er} janvier 2019

FRICHER Bernard, Robert, Jean le 9 janvier 2019



ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le 4 mars 2019 puis le 3 juin. Les collectes se font en porte à porte sur inscription préalable auprès de la Métro au 0 800 500 027 (au plus tard le jeudi qui précède la collecte). Ce service est gratuit et concerne les objets volumineux en état ou hors d'usage.



DÉCHETS

- Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
- Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi
- La déchèterie intercommunale vous accueille du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Un doute, une question sur vos déchets ? Appelez le numéro vert 0 800 50 00 27 ou envoyez votre question sur le site internet : www.lametro.fr



SERVICE DE L'EAU

Problème technique / facturation : 04 57 04 07 77
Intervention urgente : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027



MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. : 04 76 08 47 09
De 20h à 23h tous les jours, de 14h à 18h le samedi, de 9h à 12h le dimanche



DON DU SANG

Le prochain don aura lieu à la salle polyvalente le 8 avril 2019.



POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez bien Vaulnaveys-le-Haut.



POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



FOURRIÈRE

Auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Accueils administratifs sur rendez-vous les 2^e et 4^e mercredi du mois de 14h à 16h au multi-accueil « Pré en bulle ». Tél. 04 76 78 89 09, courriel: ram@sudgrenoblois.fr



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TRANSPORTS

Ligne Proximo 23

Vizille – Uriage – Saint-Martin d'Hères
« Sciences sociales »
AlloTag : 04 38 70 38 70
www.tag.fr

Ligne Transisère 6052

Belmont – Campus universitaire
Allo Transisère : 0 820 08 38 38
www.transisere.fr



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr et surtout abonnez-vous à la lettre d'informations.



MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



INSCRIPTIONS

SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous aider et vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.
Infos : 04 76 53 37 30 - www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.
Infos : 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie au 04 76 89 18 05 ou à accueil@vaulnaveys-le-haut.fr

L'AGENDA DE LA BIBLIOTHÈQUE

Mardi 12 février - 20h : Conférence «Vivre avec des ados : des clés pour les accompagner avec bienveillance», par Flore Viard, Fami'lien || Dans le cadre de l'édition 2019 Les Intermèdes Penser, dialoguer, vivre et faire ensemble

Mercredi 20 février - 10h30 :
Heure du conte

Vendredi 15 mars - 18h30 : Fête du court métrage, séance jeune public

Vendredi 12 avril - 20h : Café des parents «Jeux vidéo et ados : les accompagner vers une pratique responsable»

Mercredi 17 avril : Heure du conte

Judi 18 avril : Biblioremix, en partenariat avec le Centre de Loisirs et la MDI (Labo d'expérimentation de la Médiathèque départementale de l'Isère / dès 9h)

COUP DE CŒUR DE L'AGENDA UN CAFÉ DES PARENTS AUTOUR DU THÈME

« JEUX VIDÉO ET ADOS :
LES ACCOMPAGNER VERS UNE PRATIQUE RESPONSABLE »
VENDREDI 12 AVRIL - À 20H À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale, en partenariat avec le centre de loisirs et la Maison des jeux de Grenoble, vous propose un temps d'information et d'échange autour du thème : «Jeux vidéo et ados : les accompagner vers une pratique responsable». Lors de cette soirée, les parents pourront consulter une exposition et trouver diverses informations sur les jeux vidéo, leur utilisation, les risques et les intérêts de leur pratique. Après consultation des affiches et une rapide présentation par l'intervenant de la maison des jeux, les participants pourront poser leurs questions et participer à un temps de débat. Différentes questions seront donc abordées durant cet échange et notamment : quels sont les types de jeux et quelles conséquences sur le développement de l'enfant ? Ce jeu est-il interdit au moins de 18 ans ? Où mettre la console ou l'ordinateur ? Comment s'intéresser afin d'accompagner plutôt que d'interdire ?



AGENDA

événement organisé par la municipalité

FÉVRIER

Samedi 2 février :

- Journée découverte Handi-ski (Chamrousse)
- Projection - débat «L'éveil à la permaculture», par BVV (salle polyvalente / 17h)

Samedi 9 février : Soirée Portugal/Cap Vert (salle polyvalente / 20h), par le Comité des Fêtes

Vendredi 15 février : Collecte au profit des Bébés du cœur, par le CME (devant le groupe scolaire / 16h-17h30)

Judi 21 février : Coupe de France / FIS de ski freestyle (Chamrousse 1750)

MARS

Vendredi 8 mars : Collecte au profit des Restos du cœur, par le CMJ (stand sur le marché)

Mardi 19 mars :

Commémoration de la Journée Nationale du Souvenir des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc (place Eugène Riband / 18h)

Judi 21 mars :

Cérémonie des nouveaux habitants (mairie / 19h)

23 et 24 mars : Vauln'Art (salle polyvalente / 10h-17h)

Judi 28 mars : La Grande Lessive - installation artistique (Saint-Martin d'Uriage)

Vendredi 29 mars : Chorale (église / 20h), par le Comité des Fêtes

AVRIL

Lundi 8 avril : Collecte de sang (salle polyvalente / 9h-12h et 16h30-19h45)

Dimanche 21 avril :

Derby VTT de la Croix de Chamrousse au parc d'Uriage

Lundi 22 avril : Chasse aux œufs (Chamrousse - 1650)

MAI

Mercredi 8 mai :

Cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945

Dimanche 12 mai :

Foire aux plants et Vide grenier (Uriage / 9h-17h), par la Municipalité et le Comité des Fêtes

Dimanche 19 mai : Uriage trail running (Parc d'Uriage)

Samedi 25 mai : Uria' Jeux, Festival du jeu (Parc d'Uriage)



Retrouvez toutes les manifestations sur www.vaulnaveys-le-haut.fr
Page d'accueil > Agenda

Le Bulletin n°83 VAULNAVEYS-LE-HAUT JANVIER 2019

Bulletin municipal édité par la commune de Vaulnaveys-le-Haut n°83 - janvier 2019

Directeur de la publication : Jean-Yves PORTA, Maire

Responsable de la publication : Yann ECHINARD, conseiller municipal en charge de la communication

Comité de rédaction : Yves ARGOUUD-PUY, Yann ECHINARD, Bernadette FEGE, Benoît GILLET, Stéphanie LICATA, Jeanine MURY, Charles PAILLET, Jean RAVET, Perrine CHABOUD-CROUSAZ

Ont participé à la rédaction : les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, Agir ensemble pour Vaulnaveys-le-Haut, Bien Vivre à Vaulnaveys-le-Haut, Pré en bulle, l'Office de Tourisme de Chamrousse, la Municipalité et l'Office de Tourisme de Saint-Martin d'Uriage, Mélanie Gazeau, Rézo Pouce, SICCE

Photos - illustrations : les services municipaux, les associations vaulnaviardiennes, la Municipalité de Saint-Martin d'Uriage, Michel DORIS, imagesetretres.fr, Flaticon, Freemages, OT Chamrousse, Grenoble-Alpes Métropole, Fotolia (Halfpoint), D.R.

N° ISN : 1272-9515 - Tirage : 1 980 ex.

Dépôt légal : JANVIER 2019

Maquette et mise en page : polartgraphic.fr

Impression : Imprimerie du Pont de Claix - 100% papier recyclé (oxygen)

